

0. Autant pour la Fille du Roy que pour un époux

Pour toutes les cases d'une fiche : la présence d'un astérisque dans une case de la fiche signifie que des détails sont ajoutés dans le livre *Les Filles du roi au XVIIe siècle*, publié en 2013 par Yves Landry.

1. Concernant une Fille du Roy (FdR)

Prénom et Nom

Prénom incluant des variantes observées dans des documents officiels de l'époque. Certains sont suivis d'un lieu d'établissement entre parenthèses; il sert à distinguer les homonymes. Le nom de famille suit l'orthographe normalisée dans le Dictionnaire de René Jetté.

<p>Statut : Fille du Roy ou Pionnière</p> <p>Certaines Filles du Roy ont perdu ce statut à la suite de recherches, réalisées après 1992 et ayant démontré qu'elles ne répondaient pas à cette définition : « ... immigrantes, filles ou veuves, venues au Canada de 1663 à 1673, qui ont vraisemblablement bénéficié de l'aide royale dans leur transport et/ou leur établissement. »</p> <p>Source : LANDRY Yves, <i>Les Filles du roi au XVIIe siècle</i>, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 9</p>	<p>Année d'arrivée</p> <p>Année d'arrivée en Nouvelle-France, déduite du premier document démontrant la présence de la personne en Nouvelle-France, soit un contrat de mariage la plupart du temps (le sien ou un autre à titre de témoin).</p>
<p>Date de naissance</p> <p>À moins d'avis contraire, une date exacte (JJ-MM-AAAA) correspond à la date du baptême. Une date de format AAAA est une approximation déduite de différents documents-preuves.</p>	<p>Valeur de ses biens</p> <p>Valeur des biens apportés en Nouvelle-France, exprimée en livres (monnaie de l'époque), telle que déclarée dans le contrat de mariage.</p>
<p>Lieu d'origine</p> <p>Région ou pays de provenance. La connaissance des appellations de l'époque aidera à saisir l'endroit dont il s'agit, car plusieurs régions ont changé de nom depuis. Il arrive que deux lieux soient indiqués, conséquence de contradiction dans les documents-preuves retrouvés.</p>	<p>Dot du roy</p> <p>Montant de la dot fournie par le roi (exprimé en livres - monnaie de l'époque), telle que déclarée dans le contrat de mariage.</p>
<p>Religion</p> <p>Le protestantisme était interdit en Nouvelle-France, mais les recherches historiques ont démontré que quelques FdR n'étaient pas catholiques à leur arrivée. L'on sait toutefois que tous les mariages célébrés ici l'ont été selon les rites catholiques.</p>	<p>Repartie ?</p> <p>Un certain nombre ont quitté la Nouvelle-France. Lorsque la date du départ est connue, elle est indiquée.</p>

Présentation d'une fiche de Fille du Roy sélectionnée grâce au moteur de recherche de la SHFR

Orpheline ? Le fait d'être orpheline avait une très grande incidence, ce qui explique la présence de cette donnée dans la fiche d'une FdR.	Enfants mis au monde Enfants eus avec chacun des époux + Enfants nés en France (pour les veuves avec enfant) + enfant illégitime (si tel a été le cas).
Savait-elle signer ? Selon ce qui est démontré par les documents de l'époque, dont le contrat de mariage.	Décès Une date suivie de la lettre « d » ou de la lettre « i » indique s'il s'agit d'une date de décès ou d'inhumation. Un intervalle de temps est basé sur la dernière date à laquelle la femme a été déclarée vivante et par la première date à laquelle elle a été déclarée décédée Il est souvent arrivé qu'aucun document-preuve n'ait été retrouvé à ce sujet.
État civil à l'arrivée Quelques Filles du Roy sont arrivées veuves, avec ou sans enfant, auquel cas des détails sont fournis dans la case « Particularités ». Les quelques femmes déjà mariées au moment de leur arrivée ont le statut de « pionnière ». Elles ont été laissées dans la base de données, pour rendre service à leurs descendants en fournissant un minimum d'information les concernant.	
Particularités C'est dans cette case que l'on apprend, par exemple, que la Fille du Roy était accompagnée de membres de sa famille ou qu'un enfant a été conçu hors mariage en Nouvelle-France.	
Écrits à son sujet Il s'agit d'écrits de nature biographique identifiés sous forme de codes, que l'on peut déchiffrer grâce au document intitulé <i>Codes de référence</i> placé en hyperlien dans cette case de la fiche. Un schéma d'interprétation est aussi fourni dans la Présentation générale de la base de données. Le travail de recension de ces écrits est continu. C'est pourquoi il arrive que le contenu de cette case soit actualisé par la SHFR.	

2. Concernant chaque époux (maximum : 5 Époux)

L'époux nom de famille, prénom, surnom s'il y a lieu

Étant un ancien militaire ou non. Sachant signer ou non.

<p>Contrat de mariage (notaire) Date du mariage devant notaire. Le nom de ce dernier sera utile pour retourner au document d'époque. Il est arrivé qu'aucun contrat notarié n'ait été retrouvé.</p>	<p>Lieu d'établissement Paroisse ou municipalité où le couple a principalement vécu, car certains se sont déplacés sur le territoire. L'examen du lieu de naissance des enfants fournira le cheminement du couple sur le territoire.</p>
<p>Mariage à l'église Date et paroisse ou municipalité où le mariage religieux a eu lieu. Un tiret dans cette case indique qu'il n'y a pas eu de mariage à l'église, la fille ou l'homme ayant changé d'idée tout simplement. Ce fut le cas de 11 % des contrats de mariage. Il n'y avait pas de conséquence néfaste à changer d'idée, tant que le mariage n'avait pas été célébré par un prêtre.</p>	<p>Décès Une date suivie de la lettre « d » ou de la lettre « i » indique s'il s'agit d'une date de décès ou d'inhumation. Un intervalle de temps est basé sur la dernière date à laquelle la femme a été déclarée vivante et par la première date à laquelle elle a été déclarée décédée. Il est souvent arrivé qu'aucun document-preuve n'ait été trouvé à ce sujet.</p>
<p>Enfants engendrés avec cette épouse Nombre d'enfants engendrés par le couple formé de cet homme et de cette Fille du Roy. Le chiffre 0 indique qu'il n'y a eu aucun enfant.</p>	
<p>Particularités C'est dans cette case que l'on apprend les métiers particuliers de cet homme, par exemple. La majorité des hommes étaient des habitants, ce qui n'est pas signalé dans nos fiches.</p>	
<p>Écrits à son sujet Il s'agit d'écrits de nature biographique identifiés sous forme de codes, que l'on peut déchiffrer grâce au document intitulé <i>Codes de référence</i> placé en hyperlien dans cette case de la fiche. Un schéma d'interprétation est aussi fourni dans la Présentation générale de la base de données. Le travail de recension de ces écrits est continu. En conséquence, il arrive que le contenu de cette case soit actualisé par la SHFR.</p>	